

rait obtenir des propositions à ce sujet. Telle était mon attitude. Nous recevons maintenant des propositions et du moment qu'elles seront constructives et utiles, elles seront étudiées très attentivement.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Le gouvernement a-t-il confié à un ministère l'application de la partie du programme Benson annoncé jeudi dernier, relative aux travaux d'hiver, ou a-t-il l'intention de le faire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je me demande si la question est en soi recevable, mais je suppose que le ministre à qui elle s'adresse en a saisi l'intention, et comme la question est admise, il pourrait peut-être y répondre.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui s'occupera de coordonner le programme et d'en assurer l'application.

#### LES ATTRIBUTIONS DU MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE QUANT AU PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Le ministre sera-t-il chargé de la mise en œuvre d'une partie quelconque du programme des travaux, de la création d'emplois? Si oui, nous promettrait-il de consulter le Conseil de développement de la région de l'Atlantique, d'autres organismes de son ministère, le Conseil économique des provinces atlantiques, et peut-être pourrait-il aussi consulter le Saint-Esprit, qui semble favorable aux organismes de son ministère...

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. McGrath:** Si on me le permet, je vais reposer ma question encore une fois au ministre qui ne semble en contact ni avec le Saint-Esprit ni avec personne. Nous dirait-il s'il est chargé de l'application d'une partie quelconque des programmes annoncés par le ministre des Finances, notamment en ce qui a trait aux travaux d'hiver et si oui, va-t-il consulter les provinces?

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, il y a sûrement quelques-uns des projets qui vont relever de mon ministère. Il n'y a aucun doute que ces projets feront l'objet de consultations avec les provinces, comme je le fais d'ailleurs régulièrement et systématiquement pour tous les autres programmes régis par mon ministère.

#### LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA NATURE DES TRAVAUX, LE MONTANT DES CRÉDITS ET LES MODALITÉS DE DÉCISION

[Traduction]

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'Œuvre et de l'Immigra-

[L'hon. M. Basford.]

tion. Comme les municipalités et les organismes privés voudront entreprendre aussitôt que possible les travaux relatifs aux projets créateurs d'emplois, le ministre dirait-il s'il annoncera à la Chambre et au public la nature des projets qui seront approuvés, les sommes qui seront disponibles pour chaque province et quelles autorités rendront les décisions finales? Est-ce que ce sera les bureaux locaux de la main-d'œuvre auxquels les demandes auront été faites ou bien les demandes seront-elles adressées, vérifiées et approuvées à Ottawa?

**L'hon. M. McIlraith:** Vous pouvez espérer une réponse bientôt.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Oui, très bientôt.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

• (3.00 p.m.)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Boulanger, reprend l'étude, interrompue le mercredi 13 octobre, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, présenté par l'honorable M. Benson.

**M. Korchinski:** Monsieur le président, à l'étape actuelle du débat sur les propositions de réforme fiscale, je veux formuler certaines objections à l'intention du ministre des Finances et de ses fonctionnaires. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour corriger ce qui, à mon sens, constitue une situation inéquitable par ses effets sur divers aspects de la vie collective dans ma circonscription. Mon temps de parole est limité et j'aurai peut-être d'autres remarques à faire plus tard, mais, pour le moment, je veux aborder un ou deux points dans l'espoir que d'autres députés y reviendront par la suite.

On peut trouver à redire à bon nombre de dispositions du projet de loi. Dans les régions rurales où le revenu agricole est faible, bien des cultivateurs n'ont pas eu dans le passé à faire appel à des comptables agréés pour préparer leur déclaration d'impôt. Au fil des années, ils se sont habitués à faire ce travail eux-mêmes et cela à peu de frais. Les propositions actuelles ayant trait au jour de l'évaluation de la propriété compliquent tellement les choses que les cultivateurs pourraient bien devoir faire appel à des experts. Je puis très bien comprendre pourquoi le ministre des Finances tiendrait à établir un tel régime. Étant comptable lui-même, il doit aider ses amis et il peut s'acquitter de cette obligation en leur laissant un peu de cette manne qu'il aurait aimé recevoir au temps où il était dans les affaires. Naturellement, il pourrait arriver qu'après cette réforme il se retrouve comptable lui-même.